

Brevet N° **87927**  
du 26 avril 1991  
Titre délivré



Monsieur le Ministre  
de l'Économie et des Classes Moyennes  
Service de la Propriété Intellectuelle  
LUXEMBOURG

# Demande de Brevet d'Invention

## I. Requête

La Société dite: OSAKA SEALING PRINTING CO., LTD., 1-25 Obase-cho,  
Tennoji-ku, Osaka-shi, Osaka/Japon

Représentée par: FREYLINGER Ernest T., MEYERS Ernest, OFFICE DE  
BREVETS FREYLINGER & ASSOCIES, 321, route d'Arlon, B.P.1, (3)  
L-8001 Strassen/ Luxembourg

dépose(nt) ce vingt-six avril mil neuf cent quatre-vingt-onze (4)  
à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant:

"CARTOUCHE POUR ETIQUETTES"

2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires:

3. 8 (huit) planches de dessin, en trois exemplaires:

4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 26 avril 1991 ;

5. la délégation de pouvoir, datée de Osaka le 02 avril 1991 ;

6. le document d'ayant cause (autorisation);

déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6)

Yasuhiro YAMAGUCHI, 11-7, Kisaichi 2-chome, Katano-shi,  
Osaka/Japon

revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de (7)  
brevet d'invention déposée(s) en (8) Japon

le (9) 28 avril 1990

sous le N° (10) 114154/1990 - 114155/1990 - 114156/1990 - 114157/1990.

au nom de (11) OSAKA SEALING PRINTING CO., LTD.

élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg  
321, route d'Arlon, B.P.1, L-8001 Strassen/ Luxembourg (12)

sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées,  
avec ajournement de cette délivrance à \_\_\_\_\_ mois. (13)

L'un des ~~des~~ mandataires: (14)

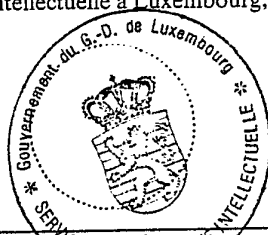
## II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes,  
Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du: 26 avril 1991

à 15.00 heures

Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes,  
p. d.

Le chef du service de la propriété intellectuelle,



A 68007

EXPLICATIONS RELATIVES AU FORMULAIRE DE DÉPÔT.  
(1) s'il y a lieu "Demande de certificat d'addition au brevet principal" (2) demande de brevet principal No ..... (3) inscrire les nom, prénom, profession, adresse du demandeur, lorsque celui-ci est un particulier, ou les dénomination sociale, forme juridique, adresse du siège social, lorsque le demandeur est une personne morale - (4) inscrire le nom, prénom, adresse du mandataire agréé, conseil en propriété industrielle, muni d'un pouvoir spécial, s'il y a lieu; représente par ..... agissant en qualité de mandataire - (5) date de dépôt en toutes lettres - (6) titre de l'invention - (7) inscrire les noms, prénoms, adresses des inventeurs ou l'indication "(voir) désignation séparée (suivra)", lorsque la désignation se fait ou se fera dans un document séparé, ou encore l'indication "ne pas mentionner", lorsque l'inventeur signe ou signera un document de non-mention à joindre à une désignation séparée présente ou future - (8) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité, brevet européen (CBE), protection internationale (PCT) - (9) Etat dans lequel le premier dépôt a été effectué, le cas échéant, Etats désignés dans la demande européenne ou internationale prioritaire - (10) date du premier dépôt - (11) numéro du premier dépôt completé, le cas échéant, par l'inventeur, le cas échéant, Etats désignés dans la demande européenne ou internationale prioritaire - (12) adresse du domicile effectif ou élu au Grand-Duché de Luxembourg - (13) 2, 6, 12 ou 18 mois - (14) indication de l'office receveur CBE/PCT - (15) nom du titulaire du premier dépôt - (16) adresse du domicile effectif ou élu au Grand-Duché de Luxembourg - (17) 2, 6, 12 ou 18 mois - (18) signature du demandeur ou du mandataire agréé

3652

REVENDEICATION DE LA PRIORITE

de la demande de brevet / ~~du modèle d'utilité~~

En JAPON

Du 28 avril 1990

Nos 114154/1990 - 114155/1990 -

114156/1990 - 114157/1990

Mémoire Descriptif

déposé à l'appui d'une demande de

BREVET D'INVENTION

au

Luxembourg

au nom de : OSAKA SEALING PRINTING CO., LTD.  
1-25 Obase-cho, Tennoji-ku  
Osaka-shi, Osaka / Japon

pour : "CARTOUCHE POUR ETIQUETTES"

## DESCRIPTION

## TITRE DE L'INVENTION

## CARTOUCHE POUR ETIQUETTES

## ARRIERE-PLAN DE L'INVENTION

## 5 Domaine de l'invention

La présente invention concerne une cartouche pour étiquettes et, plus particulièrement, une cartouche à utiliser dans un distributeur pour détacher une étiquette collée temporairement à un papier de base permettant le détachement d'une feuille continue d'étiquettes.

## Description de l'art antérieur

15 La fig. 10 est une vue en perspective représentant un distributeur classique 1 utilisé pour détacher une étiquette collée temporairement au papier de base permettant le détachement d'une feuille continue d'étiquettes.

20 Le distributeur 1 comprend une bobine de retenue 2. La feuille continue d'étiquettes 3 est maintenue autour de la bobine de retenue 2. La feuille continue d'étiquettes 3 comprend un papier de base permettant le détachement 4. Les étiquettes 5 sont collées temporairement au papier de base

permettant le détachement 4.

Lorsqu'une des extrémités de la feuille continue d'étiquettes 3 maintenue par la bobine de retenue 2 est tirée, la feuille continue d'étiquettes 3 est déroulée par une des ses extrémités et amenée à un axe cylindrique 6 de petit diamètre. La feuille continue d'étiquettes 3 est pliée selon l'axe 6 et amenée à une plaque permettant le détachement 7. La feuille continue d'étiquettes 3 est pliée par la plaque permettant le détachement 7. Par conséquent, l'étiquette 5 est détachée du papier de base permettant le détachement 4.

Néanmoins, en utilisant un distributeur classique, le remplacement d'une feuille continue d'étiquettes prend beaucoup de temps et demande beaucoup d'effort. A savoir, chaque fois qu'une feuille continue d'étiquettes est remplacée, elle est démontée de la plaque permettant le détachement et de l'axe et, ensuite, enlevée de la bobine de retenue. Ensuite, une feuille continue d'étiquettes différente est montée sur la bobine de retenue et amenée par l'axe et la plaque permettant le détachement.

Par conséquent, chaque fois que des types différents d'étiquettes sont nécessaires, le remplacement d'une feuille continue d'étiquettes prend beaucoup de temps et demande beaucoup d'effort.

#### RESUME DE L'INVENTION

30

Par conséquent, l'objet principal de la présente invention consiste à fournir une cartouche pour étiquettes qui peut être montée facilement sur un distributeur.

35

Une cartouche selon la présente invention comprend une

paire de bobines de retenue pour maintenir une feuille continue d'étiquettes comprenant un papier de base permettant le détachement auquel est temporairement collée l'étiquette, un rouleau à presser contre la feuille continue d'étiquettes déroulée des bobines de retenue, un axe de pliage, prévu à proximité du rouleau, pour le pliage du papier de base permettant le détachement amené du rouleau et le détachement de l'étiquette du papier de base permettant le détachement, un axe de guidage, prévu à proximité de l'axe de pliage pour guider le papier de base permettant le détachement, et une saillie coudée à engager sur une portion cylindrique.

L'opération de détachement de l'étiquette peut être accomplie par le rouleau, l'axe de pliage et l'axe de guidage. La cartouche ne peut être montée sur la portion cylindrique qu'en engageant la saillie de la cartouche sur la portion cylindrique. Selon la présente invention, la cartouche peut être montée sur le distributeur en engageant la saillie de la cartouche dans la portion cylindrique du distributeur. Par ailleurs, l'opération de détachement de l'étiquette peut commencer immédiatement après que la cartouche a été montée sur le distributeur.

Ces objets et d'autres objets, caractéristiques, aspects et avantages de la présente invention apparaîtront clairement dans la description détaillée suivante de la variante de réalisation de la présente invention, avec référence aux figures ci-jointes.

30

#### BREVE DESCRIPTION DES FIGURES

La fig. 1 est une vue en perspective représentant un cartouche pour étiquettes selon une variante de réalisation de la présente invention.

35

La fig. 2 est un plan représentant la cartouche illustrée à la fig. 1.

La fig. 3 est une vue latérale représentant la  
5 cartouche illustrée à la fig. 1.

La fig. 4 est une vue en perspective représentant la cartouche montée sur un distributeur.

10 La fig. 5 est une vue en perspective représentant le distributeur.

La fig. 6 est une vue latérale représentant le distributeur illustré à la fig. 5.

15

La fig. 7 est une vue en perspective représentant une cartouche montée sur un distributeur selon une autre variante de réalisation.

20 La fig. 8 est une vue en perspective représentant une cartouche montée sur un distributeur selon une autre variante de réalisation.

La fig. 9 est une illustration représentant la structure du distributeur illustré à la fig. 8 pour l'opération de détachement de l'étiquette.

25

La fig. 10 est une vue en perspective représentant un distributeur classique.

30

#### DESCRIPTION DES VARIANTES DE REALISATION RECOMMANDEES

La fig. 1 est une vue en perspective représentant une cartouche 10 pour étiquettes selon une variante de réalisation  
35 tion de la présente invention. La cartouche 10 comprend des

plaques latérales 12a et 12b. Les plaques latérales 12a et 12b sont reliées à intervalles réguliers par des éléments de raccord (non représentés) de configuration carrée, au nombre de quatre à raison de deux à l'extrémité antérieure et deux à l'extrémité postérieure.

Un orifice circulaire (non représenté) est formé dans chacune des plaques latérales 12a et 12b. Comme le montre la fig. 2, un élément de retenue cylindrique 14a est inséré dans l'orifice de la plaque latérale 12a et un élément de retenue cylindrique 14b est inséré dans l'orifice de la plaque latérale 12b. L'élément de retenue 14a est soutenu par une plaque de support 16a. L'élément de retenue 14b est soutenu par une plaque de support 16b. Les plaques de support 16a et 16b sont composées d'une plaque de métal ayant une tension de ressort. Une portion de support 18a est formée dans la partie inférieure de la plaque de support 16a. Une portion de support 18b est formée dans la partie inférieure de la plaque de support 16b.

20

Les plaques de support 16a et 16b peuvent être ouvertes vers l'extérieur. Les plaques de support 16a et 16b sont fermées en raison de leur tension de ressort sauf si une feuille continue d'étiquettes 38 est montée sur la cartouche 10. La portion de support 18a soutient la plaque de support 16a et la portion de support 18b soutient la plaque de support 16b lorsque les plaques de support 16a et 16b sont ouvertes vers l'extérieur.

Par ailleurs, un rouleau 20, un axe de pliage 22 et un axe de guidage 24 sont prévus entre les plaques latérales 12a et 12b de façon à se trouver à proximité d'une des extrémités de celles-ci. Le rouleau 20, l'axe de pliage 22 et l'axe de guidage 24 sont adjacents l'un à l'autre. L'axe de pliage 22 fait saillie par rapport au rouleau 20 et à

35

l'axe de guidage 24.

Une portion élastique 26 composée d'une plaque coudée perpendiculairement est disposée à une courte distance du  
5 rouleau 20, de l'axe de pliage 22 et de l'axe de guidage 24. La portion élastique 26 est pressée contre le rouleau 20.

Comme le montre la fig. 3, une saillie 28 consistant  
10 en une plaque coudée perpendiculairement est formée sous la cartouche 10 d'un des côtés du rouleau 20 et une saillie 30 consistant en une plaque coudée perpendiculairement est formée de l'autre côté de la cartouche 10.

15 La fig. 4 est une vue en perspective représentant la cartouche 10 en cours d'utilisation. La cartouche 10 est montée sur la partie supérieure du distributeur 32.

Comme le montre la fig. 5, des portions cylindriques  
20 d'entraînement 34a et 34b de petit diamètre sont formées sur la partie supérieure du distributeur 32. Comme le montre la fig. 6, une portion anti-dérapante 36 composée de caoutchouc synthétique est formée sur la face postérieure du distributeur 32.

25

Comme le montre le fig. 1, la feuille continue d'éti-  
quettes enroulée 38 est maintenue par les éléments de  
retenue 14a et 14b. La feuille continue d'étiquettes 38  
comprend un papier de base permettant le détachement 40.  
30 Les étiquettes 42 sont collées temporairement au papier de base permettant le détachement 40.

Si une des extrémités de la feuille continue d'éti-  
quettes 38 maintenue par les éléments de retenue 14a et 14b  
35 est tirée, la feuille continue d'étiquettes 38 est déroulée



par une de ses extrémités et amenée du rouleau 20 à l'axe de pliage 22. La feuille continue d'étiquettes 38 est pliée selon l'axe de pliage 22 et, de ce fait, l'étiquette 42 est détachée du papier de base permettant le détachement 40. Le  
5 papier de base permettant le détachement 40 est alors amené à l'axe de guidage 24. La papier de base permettant le détachement 40 est retenu par l'axe de guidage 24.

La cartouche 10 peut être montée très facilement sur  
10 le distributeur 32 en engageant la saillie 28 de la cartouche 10 dans la portion d'entraînement 34a du distributeur 32 et la saillie 30 de la cartouche dans la portion d'entraînement 34b de ce même distributeur.

15 Si une des extrémités de la feuille continue d'étiquettes 38 est tirée, le distributeur 32 ne bouge pas parce que la portion anti-dérapante 36 empêche le distributeur 32 de bouger.

20 La fig. 7 est une vue en perspective représentant la cartouche 10 montée sur le distributeur 32 conformément à une autre variante de réalisation.

Le distributeur 32 comprend deux portions d'entraînement  
25 ment 34c et 34d pour la fixation de la cartouche 10 et une base de support 44. La base de support 44 comprend une base rectangulaire en forme de cadre 46. Des barres de support 48a et 48b s'étendent verticalement sur la base 46. Une  
30 barre de raccord 50 est formée de telle sorte que la barre de raccord relie les barres de support 48a et 48b entre elles. Les extrémités de chaque portion d'entraînement longue cylindrique 34c et 34d sont soutenues par les barres de support 48a et 48b.

35 Deux cartouches 10 sont montées sur le distributeur 32

comme le montre la fig. 7. Une ou plus de deux cartouches 10 peuvent être montées sur le distributeur 32. Plusieurs cartouches 10 peuvent être montées sur le distributeur 32 en utilisant les longues portions en prise 34c et 34d.

5

De plus, le distributeur 32 peut être utilisé comme dispositif de réserve de plusieurs cartouches 10 de façon à pouvoir les utiliser pour un autre distributeur.

10 La fig. 8 est une vue en perspective représentant la cartouche 10 montée sur une autre variante de réalisation du distributeur 32.

Des portions cylindriques d'entraînement 34e et 34f de  
15 petit diamètre sont formées sur une partie supérieure du distributeur 32.

Un capteur à réflexion de la lumière 52 est prévu à proximité de l'axe de pliage 22 de la cartouche 10.

20 Des rouleaux d'amenée 54a et 54b sont prévus sous l'axe de guidage 24 de la cartouche 10. Un circuit de commande 56 et un moteur 58 sont formés à l'intérieur du distributeur 32. Le moteur 58 entraîne le rouleau d'amenée 54a. De cette façon, le papier de base permettant le  
25 détachement 40 est coincé entre les rouleaux d'amenée 54a et 54b et est entraîné par la rotation des rouleaux d'amenée 54a et 54b.

Le capteur 52 détecte si l'étiquette 42 est bien  
30 positionnée au-dessus du capteur 52. Autrement dit, le capteur 52 détecte si le distributeur 32 peut bien être utilisé. Si le capteur 52 détecte que l'étiquette 42 n'est pas positionnée au-dessus de lui, le capteur 52 émet un signal indiquant l'absence de l'étiquette 42 au circuit de  
35 commande 56. Ensuite, le moteur 58 est entraîné selon

l'instruction du circuit de commande 56. Sur activation du moteur 58, les rouleaux d'amenée 54a et 54b tournent dans la direction dans laquelle le papier de base permettant le détachement 40 est tiré vers le bas.

5

Lorsque l'étiquette 42 est positionnée au-dessus du capteur 52 et peut être utilisée, le capteur 52 émet un signal indiquant la présence du distributeur 32 au circuit de commande 56. A la réception du signal, le circuit de  
10 commande 56 émet une instruction pour couper le moteur 58. Par conséquent, les rouleaux d'amenée 54a et 54b cessent de tourner.

Comme décrit précédemment, les plaques de support 16a  
15 et 16b destinées à soutenir les éléments de retenue 14a et 14b peuvent être ouvertes vers l'extérieur. La feuille continue d'étiquettes 38 peut être insérée dans la cartouche 10 ou en être extraite en ouvrant les plaques de support 16a et 16b vers l'extérieur. Si les plaques de  
20 support 16a et 16b sont fermées par leur tension de ressort, la feuille continue d'étiquettes 38 peut être maintenue par les éléments de retenue 14a et 14b. Ainsi, la feuille continue d'étiquettes 38 peut être facilement montée sur la cartouche 10 et en être extraite.

25

Comme décrit précédemment, même si différents types d'étiquettes 42 sont utilisés, seul le montage, ou le démontage, de la cartouche 10 sur le distributeur 32 est  
30 nécessaire. Par conséquent, l'opération de détachement des étiquettes peut être accomplie efficacement.

Bien que la présente invention ait été décrite et illustrée en détail, il est clairement entendu que cette description n'est donnée qu'à titre d'exemple et d'illustration, sans qu'il ne faille lui prêter le moindre caracté-  
35

tère limitatif, l'esprit et la portée de la présente invention n'étant limités que par les termes des revendications ci-jointes.

## REVENDICATIONS

1. Une cartouche pour étiquettes comprenant:  
une paire de bobines de retenue pour maintenir une  
5 feuille continue d'étiquettes comprenant un papier de base  
permettant le détachement auquel l'étiquette est collé  
temporairement;  
un rouleau à presser contre ladite feuille continue  
d'étiquettes déroulée desdites bobines de retenue;  
10 un axe de pliage prévu à proximité dudit rouleau pour  
le pliage dudit papier de base permettant le détachement  
amené dudit rouleau et le détachement de ladite étiquette  
dudit papier de base permettant le détachement;  
un axe de guidage prévu à proximité dudit axe de  
15 pliage pour maintenir ledit papier de base permettant le  
détachement et  
une saillie pliée destinée à entrer en prise avec une  
portion cylindrique.
- 20 2. Une cartouche pour étiquette selon la revendication  
1 caractérisée en ce que ladite saillie entre en prise avec  
une portion cylindrique d'entraînement du distributeur.
- 25 3. Une cartouche pour étiquettes selon la revendica-  
tion 2 caractérisée en ce que le distributeur comprend une  
base de montage qui comprend une portion cylindrique  
d'entraînement pour que ladite saillie y entre en prise.
- 30 4. Une cartouche pour étiquettes selon la revendica-  
tion 2 caractérisée en ce que ledit distributeur comprend  
ladite base de fixation qui comprend la paire de portions  
cylindriques d'entraînement, parallèles l'une à l'autre,  
pour que ladite saillie y entre en prise; et une base de  
support pour soutenir les deux extrémités de chacune  
35 desdites portions d'entraînement.

5. Une cartouche pour étiquettes selon la revendication 2 caractérisée en ce que ledit distributeur comprend ladite base de montage qui comprend lesdites portions cylindriques d'entraînement pour que lesdites saillies de ladite cartouche pour étiquettes y entrent en prise; un capteur pour détecter ladite étiquette détachée dudit papier de base permettant le détachement; un moteur qui est entraîné sur base des informations émises à partir dudit capteur; et une paire de rouleaux d'amenée pour tirer une extrémité dudit papier de base permettant le détachement en association avec le fonctionnement dudit moteur.

FIG. 1

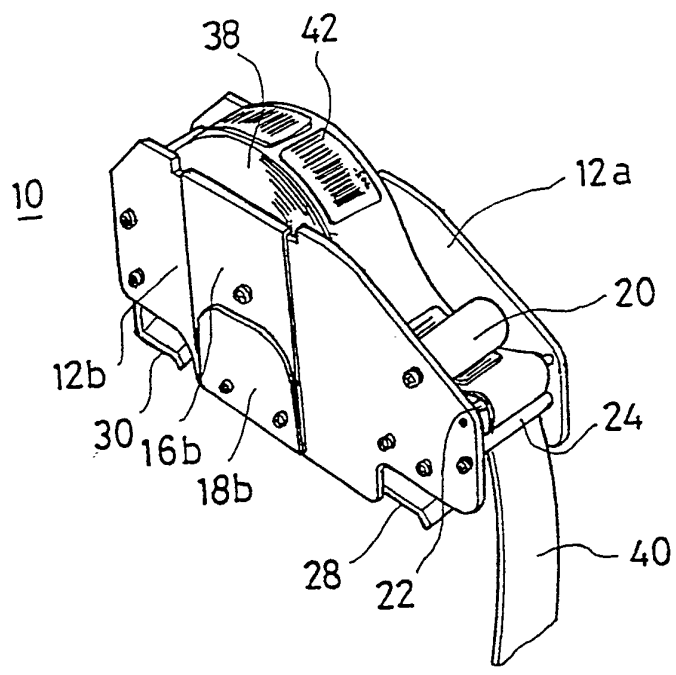


FIG. 2

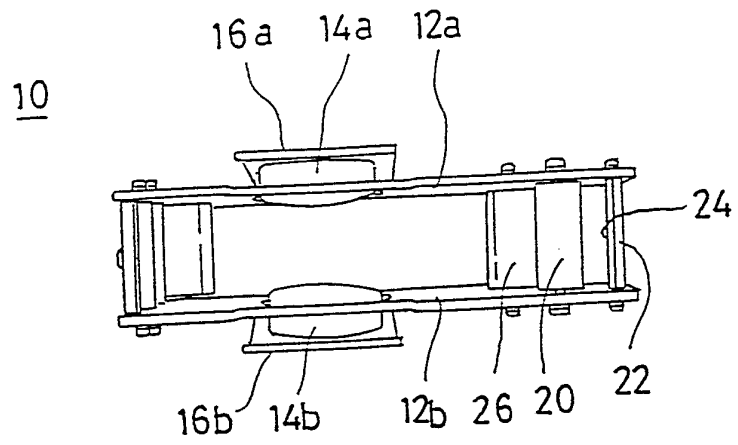


FIG. 3

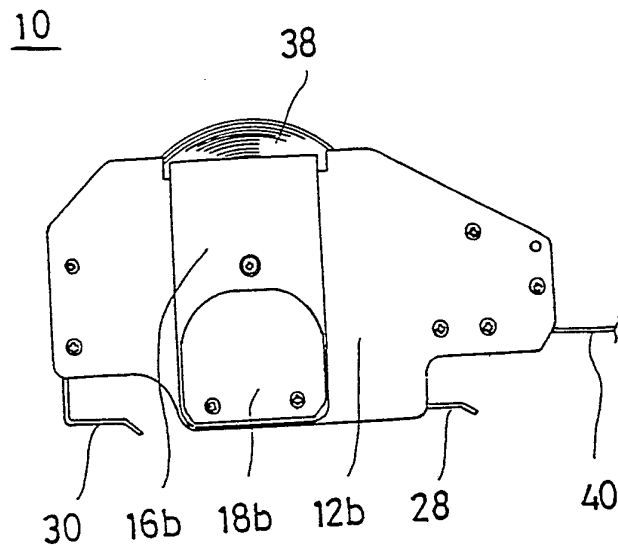




FIG. 4

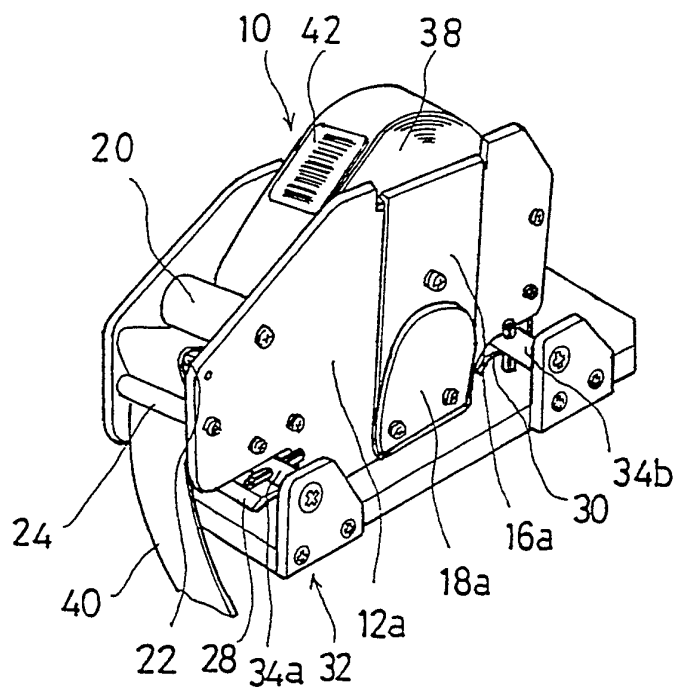


FIG. 5

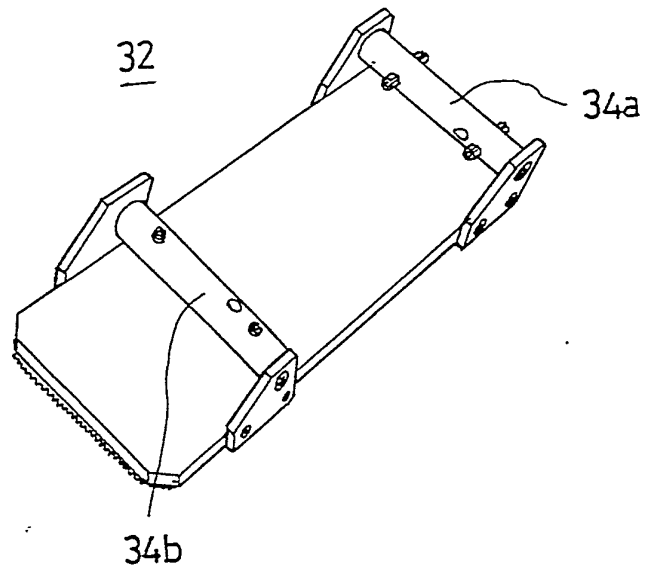


FIG. 6

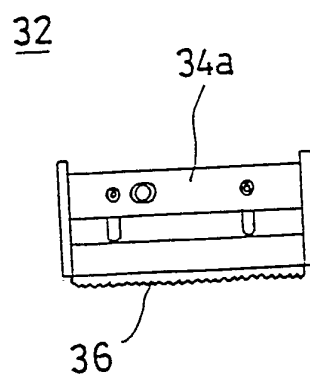


FIG. 7

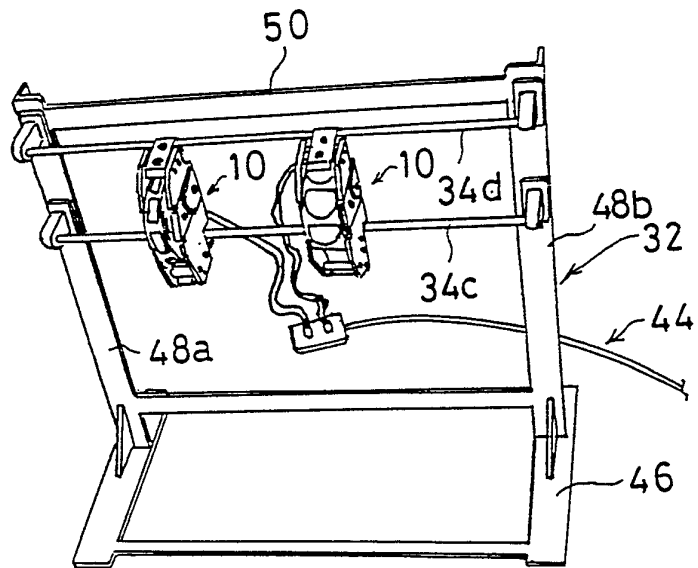


FIG. 8

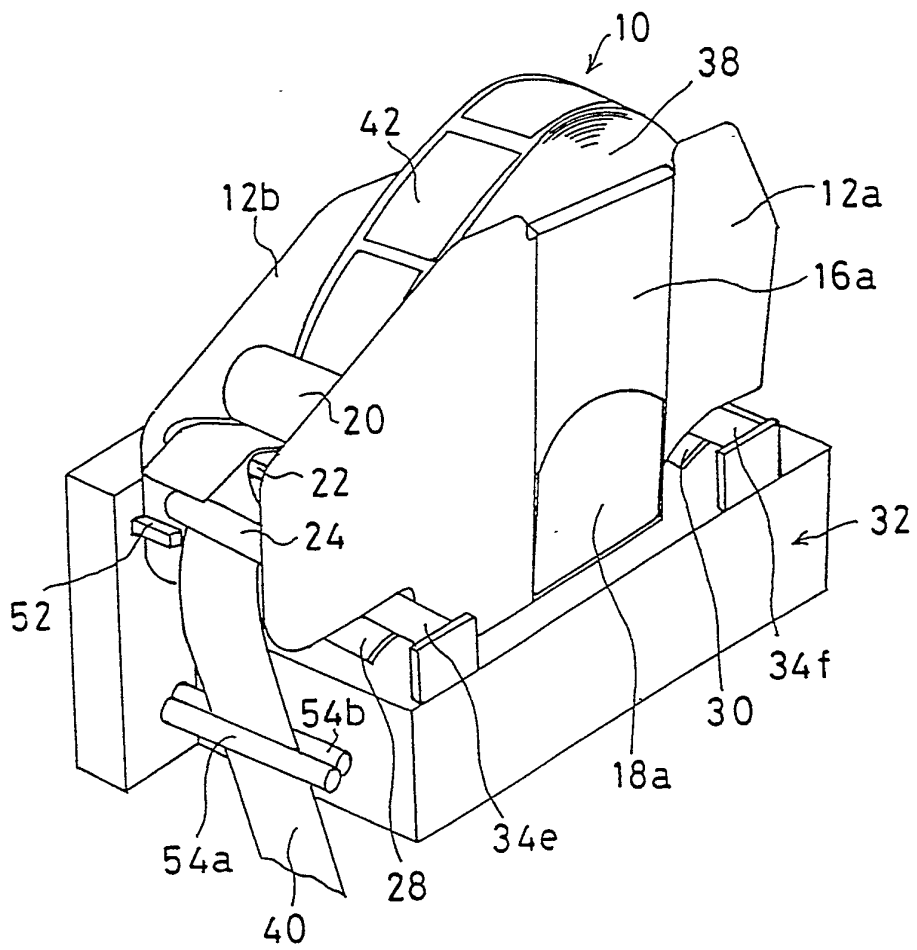
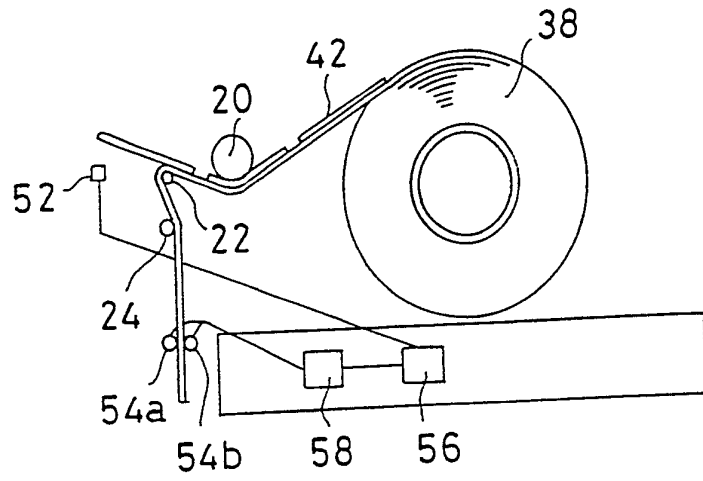


FIG. 9



F I G.10

ETAT DE LA TECHNIQUE

